



Le principal élément budgétisé dans les investissements concerne le parking échange des Roches Brunes. 3,2 millions ont été inscrits pour ce projet. CAGNA WENGER/DR



Le nouvel axe routier permettra la création d'une zone touristique. DR

Un budget dans la continuité

FINANCES Le projet de budget 2017 de la capitale prévoit un léger excédent de revenus et des investissements autofinancés à hauteur de 92,7%.

DAVID VAQUIN

«C'était la dernière séance...» Marcel Maurer, président de Sion, doit fredonner souvent cette célèbre chanson d'Eddy Mitchell ces derniers jours. Il se prépare en effet à remettre les clés de la capitale à Philippe Varone.

Hier matin, le rideau est tombé sur l'écran... du budget 2017. Le futur retraité de la politique peut continuer à chantonner puisque ce n'est pas cet ultime exercice qui lui aura provoqué des sueurs froides. Le millésime 2017 se situe dans la continuité des autres exercices. Il obtient 22 points sur les 25 possibles des indicateurs de référence du canton. «Nous sommes satisfaits de ce budget. Il montre que nous maîtrisons parfaitement les frais de fonctionnement, ce qui est un élément essentiel actuellement», s'est réjoui Marcel Maurer.

Recettes fiscales en hausse

Dans le détail, les charges financières s'élèvent à 194 millions de francs et les revenus à 218 millions. C'est 4,73 millions de plus pour les charges par rapport au budget 2016 et 7,37 pour les revenus.

Cette hausse s'explique de plusieurs manières selon Patrick Dondainaz, chef du Service des



MARCEL MAURER PRÉSIDENT DE SION

«Sion est une ville qui bouge et je pense que nous avons trouvé notre rythme de croisière.»

finances: «Le projet intègre la reprise des charges et de revenus des Agettes. Autre élément, nos recettes fiscales sont supérieures en raison de l'accroissement démographique et l'absence d'allègements fiscaux.»

La nouvelle organisation des structures d'accueil implique une augmentation de ce poste de même que la densification de la cadence sur la ligne des bus Sion-Bramois. «Si nous voulons avoir de la qualité urbaine, nous n'avons pas le choix», a prévenu Marcel Maurer. Seule ombre au tableau, la division eau-énergie qui rapportait plus de 10 millions en 2007 a été planifiée à perte de 92 000 francs pour 2017. «Nous avons digéré cette tendance et elle n'affecte pas nos finances. C'est un cap difficile à franchir mais je suis confiant pour la suite grâce notamment à certaines mesures qui semblent se mettre en place pour soutenir l'hydraulique.»

30 millions d'investissements

Le budget prévoit un peu moins de 30 millions de dépenses d'investissement (voir encadré). «Nous sommes parfaitement dans la continuité des autres exercices», a expliqué Patrick Dondainaz. «Sion bouge. Nous avons trouvé notre rythme de croisière. Il faut aussi comprendre que nous devons avoir la capacité financière de réaliser les projets mais nous sommes parfois dépendants des autres sur certains dossiers. On ne peut donc pas toujours dicter notre rythme», a mis en garde le chef de l'exécutif avant d'insister sur le fait que les investissements étaient autofinancés à plus de 90%.

Désormais, ce budget est dans les mains du Conseil général qui aura la possibilité la semaine prochaine de l'amender et donc de décider si «la photo sur le mot fin peut faire sourire ou pleurer». ●

CHIFFRES CLÉS

217,9	millions: revenus de fonctionnement
194,3	millions: charges de fonctionnement
23,6	millions: marge d'autofinancement
25,4	millions: investissements nets

HAUT NIVEAU D'INVESTISSEMENT MAINTENU

Le budget 2017 prévoit une enveloppe d'investissements qui se monte à près de 30 millions de francs.

Les principaux projets retenus sont:

- **3,2 millions** dans les parcs d'échange principalement (Roches Brunes)
- **3 millions** pour les aménagements routiers
- **2,6 millions** pour l'évacuation et le traitement des eaux usées
- **1,9 million** pour la participation au projet EPFL/HES
- **1,8 million** lié à la production et à la distribution de l'eau potable
- **1,6 million** pour réaménager les centres scolaires

PYRAMIDES D'EUSEIGNE

Le projet de tunnel soutenu par l'ensemble des groupes

Le Grand Conseil a accepté hier matin à l'unanimité d'entrer en matière sur l'octroi d'un crédit d'engagement pour les travaux de construction du tunnel des pyramides d'Euseigne. L'ensemble des groupes s'est prononcé de manière favorable à la construction d'un tunnel aux abords du site dont le coût est estimé à 10,5 millions.

La déviation de la route permettra la mise en valeur des pyramides dans un projet touristique à proximité de ce que tous considèrent comme les plus grandes curiosités des Alpes. En diminuant le trafic qui les traverse

aujourd'hui, ce projet devrait permettre de ralentir le phénomène d'érosion de ces «demoiselles coiffées» classées d'importance nationale depuis 1983.

Calendrier encore incertain

Si l'accord de principe a été donné hier par le Grand Conseil, l'UDC Gregory Logean ne se contente pas de cette déclaration d'intention. Ce dernier a déposé un amendement afin que le début de la réalisation soit entrepris au plus tard en 2021.

Le vote final interviendra aujourd'hui en fin d'après-midi. Pour Jacques Melly, chef du Département cantonal des transports, il semble difficile de fixer une date au vu des montants à disposition pour les travaux routiers. ● NOÉMIE FOURNIER

VEYSONNAZ

Des taxes pour investir

Le budget 2017 n'a soulevé aucun débat parmi les quinze personnes présentes lundi soir lors de l'assemblée primaire de Veysonnaz. Face aux défis futurs, le Conseil se dit serein et confiant. «Notre situation financière est saine, avec une marge d'autofinancement stable qui nous permettra de poursuivre nos efforts d'investissements», explique le président de la commune Patrick Lathion.

Au chapitre de ces investissements justement: la mise à l'enquête publique du projet de réaménagement de la route de Pra, axe stratégique de la station, la rénovation de la route communale de la Crête, la maintenance et la mise à jour du réseau d'eau potable ainsi que la poursuite de la mise en séparatif des collecteurs d'eaux usées et d'eau claire. Vient s'ajouter le projet de déplacement de la déchetterie aujourd'hui située dans une zone de glissement jugée trop dangereuse par le géologue cantonal.

La TPT et la taxe de séjour entrent en vigueur

En 2017, la commune de Veysonnaz disposera également de nouveaux moyens financiers grâce aux règlements sur la taxe de promotion touristique (TPT) et sur la taxe de séjour. Ce dernier a dû être à nouveau validé lundi soir par l'assemblée primaire suite à quelques modifications apportées par le canton. «Désormais, la taxe forfaitaire ne se base plus sur le nombre de chambres car ce calcul ne prenait pas en compte

CHIFFRES CLÉS

3,708	millions: revenus de fonctionnement
3,213	millions: charges avant amortissements
494 500	francs: marge d'autofinancement
596 000	francs: investissements nets

les enfants, dont la taxe est de 2 francs par nuitée au lieu de 4 francs pour un adulte», explique le conseiller David Théoduloz. Ce dernier précise que Veysonnaz est «la seule commune à faire cette différence, qui a été demandée par le canton par prudence et afin d'éviter les éventuels recours». Il ajoute que cela n'aura pas de grande conséquence d'un point de vue financier.

Grâce à ces deux règlements de taxe, Veysonnaz entend investir 250 000 francs pour la réhabilitation de la zone sportive du Magrappé à savoir la réfection des courts de tennis et la construction d'une buvette. «Enfin, conclut Patrick Lathion, un projet ambitieux de construction d'une maison des générations au centre du village devrait voir le jour lors de la prochaine législature, sur le principe d'un financement participatif ouvert à tous.» ● NOF

SIERRE Les 46 conseillers généraux n'ont fait que peu de vagues.

Un dernier plénum 2016 dans le calme

Tout a commencé par une poignée de main et des rires. L'ensemble du Conseil communal et du plénum a été invité à partager un geste chaleureux avec le voisin direct. Et tout s'est terminé dans l'émotion, après les remerciements offerts par l'assemblée à son président, François Genoud.

Seul amendement proposé par la Cogest, lors du rapport sur le budget 2017, le compte

«Patinoires» a été débattu par les conseillers généraux. Celui-ci affichait un montant de 500 000 francs afin de permettre à la municipalité d'engager une étude pour la réalisation d'une nouvelle infrastructure sportive sur le site d'Ecossia. Après débat, la majorité du plénum a décidé de rejeter l'amendement proposé, par 31 non, 8 oui et 6 abstentions, afin de ne

pas ralentir le processus d'études du futur antre du HC Sierre. Dans la foulée, le Conseil général a accepté à l'unanimité le budget 2017.

Quatrième point de l'ordre du jour, le nouveau règlement sur la gestion des déchets a quant à lui été accepté, par 36 oui, 6 non et 4 abstentions, malgré une menace de non-entrée en matière du groupe AdG.

Le plénum a voté à sa quasi-unanimité – une abstention – le crédit d'engagement pour la réalisation de la «connexion ouest.» Dernier point de l'ordre du jour, la municipalité semble avoir entendu l'appel de la SAS, visant à impliquer les jeunes dans la réalisation d'un nouveau skatepark. L'affaire devrait se poursuivre sous l'égide du nouveau Conseil communal. ● AD